## CONCOURS Événement exclusif MAYBELLINE-ESSIE

Règlement de participation du 31 octobre 2019 à 9h00 au 6 novembre 2019 à 23h59 (HNE). Toute mention au présent règlement relative à l'heure fait référence à l'heure normale de l'Est (HNE).

- 1. Le commanditaire du concours est Uniprix, une division de Corporation Groupe Pharmessor (ciaprès le « Commanditaire » ou « Uniprix ») et le fournisseur de prix est MAYBELLINE ET ESSIE (ciaprès le « Fournisseur de prix »), une division du Groupe L'ORÉAL (ci-après le « Fournisseur de prix » ou « MAYBELLINE et ESSIE »).
- 2. Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec, qui ont atteint l'âge de la majorité. Ne peuvent participer à ce concours les employés, les représentants et les mandataires du Commanditaire ou de ses sociétés affiliées ou d'un pharmacien-propriétaire affilié au Commanditaire (incluant les employés du Commanditaire ou de toute succursale du réseau Uniprix), un membre du jury (le cas échéant) de même que toute personne de la famille immédiate d'une des personnes susmentionnées ou avec qui l'une ou l'autre des personnes susmentionnées est domiciliée. Sont également exclus du concours les employés, représentants et mandataire, (i) du Fournisseur de prix, (ii) d'une agence de publicité ou de promotion du Commanditaire ou du Fournisseur de prix, (iii) de toute autre entreprise engagée dans le développement, la production ou la distribution de matériel pour ce concours, de même que toute personne de la famille immédiate d'une de ces personnes ou avec qui l'une ou l'autre de ces personnes est domiciliée.
- 3. Il y a deux (2) façons de participer au concours ÉVÉNEMENT EXCLUSIF MAYBELLINE-ESSIE
  - a) Achat requis pour y participer. Il suffit d'acheter 2 produits MAYBELLINE ou ESSIE admissible dans les succursales Uniprix participantes et sur présentation de LA CARTE PRIVILÈGE BEAUTÉ ou la carte de fidélité MA CARTE, et ce, du 31 octobre au 6 novembre 2019. La liste des succursales Uniprix qui participent à ce concours est jointe à titre d'Annexe A du présent règlement. Le client est alors automatiquement inscrit au concours Événement exclusif Maybelline-Essie via le système de caisse de Uniprix avec le numéro de téléphone attaché à sa carte Privilège Beauté.
  - b) Aucun achat requis pour y participer. Il suffit de faire parvenir (à l'adresse ci-dessous) avant la 7 novembre 2019 un bulletin de participation écrit à la main comportant vos nom, adresse, code postal, numéros de téléphone (le jour et le soir) ainsi qu'un exposé manuscrit (non photocopié) d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous devriez gagner ce concours. Chaque lettre vous donne droit à une chance de gagner.

Uniprix
Concours Événement exclusif Maybelline-Essie
5000, boul. Métropolitain Est

Montréal (Québec) H1S 3G7 À l'attention de : Thida Taing

- **4.** Ce concours débute 31 octobre 2019 et se termine le 6 novembre 2019 à 23 h 59. Le tirage au sort sera effectué le vendredi 15 novembre 2019, à 13h00, au siège social d'Uniprix. La personne gagnante sera contactée par téléphone ou courriel et devra répondre aux critères d'amissibilités mentionné au paragraphe 7 ci-dessous. Le nom de la personne gagnante sera également affiché sur le site Web d'Uniprix (Uniprix.com).
- **5.** Les chances que le Bulletin de participation d'un participant soit sélectionné au hasard dépendent du nombre de bulletins de participation enregistrés et reçus conformément au paragraphe 3 cidessus.
- **6.** Le prix consiste en :
  - Un panier cadeau de produits Maybelline et Essie d'une valeur de 750 \$. Le panier sera assemblé au bureau chef Uniprix et sera envoyé à l'adresse de domicile de la cliente.
- 7. En participant au concours, vous convenez d'accepter le prix tel que décrit au point 6, lequel ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent ou tout autre bien ou service. La sélection du prix lors de la participation au concours est finale et ne pourra être changée ultérieurement. AUCUNE SUBSTITUTION DE PRIX N'EST PERMISE, SAUF À LA DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE OU DU FOURNISSEUR DE PRIX. LE COMMANDITAIRE ET LE FOURNISSEUR DU PRIX SE RÉSERVENT LE DROIT DE REMPLACER N'IMPORTE QUEL PRIX PAR UN PRIX DE VALEUR ÉQUIVALENTE OU SUPÉRIEURE SI, POUR UNE RAISON OU UNE AUTRE, UN PRIX NE POUVAIT ÊTRE ACCORDÉ COMME DÉCRIT. LES PRIX NE SONT NI TRANSFÉRABLES NI MONNAYABLES EN TOUT OU EN PARTIE.
- **8.** Afin d'être déclarée gagnante et de réclamer son prix, toute personne dont le nom a été sélectionné au hasard devra, en plus de se conformer aux critères d'admissibilité ainsi qu'au règlement officiel du concours :
  - a) Être jointe par téléphone par le Commanditaire ou ses représentants dans les 10 jours suivant le tirage au sort, effectué à la date mentionnée au point 4 ;
  - b) Avoir accepté le prix, tel que décrit au point 5, qui ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent.
  - c) Répondre correctement, sans aide et dans un temps limité, à une question d'arithmétique, qui lui sera posée au téléphone par le Commanditaire ou ses représentants à un moment mutuellement convenu.
  - d) Avoir rempli et signé un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité et l'avoir retourné à Uniprix dans le délai indiqué dans la lettre accompagnant le formulaire.
  - e) Avoir rempli et signé, si requis, un formulaire de consentement autorisant les organisateurs de ce concours ou leurs agents à utiliser son nom et/ou sa photographie à des fins publicitaires, et ce, sans rémunération, et lequel formulaire de consentement devra être retourné à Uniprix dans le délai indiqué dans la lettre accompagnant le formulaire.
- 9. La remise d'un prix est assujettie à la vérification de l'admissibilité du gagnant et à la conformité de la participation au présent règlement. Tout participant sélectionné dont l'admissibilité, en vertu du présent règlement, ne peut être confirmée sera disqualifié. Le Commanditaire se réserve le droit de communiquer avec un participant par téléphone afin de valider son admissibilité ou

tout autre aspect pertinent au concours. Si un participant sélectionné ne peut être joint dans un délai de dix (10) jours, il sera disqualifié et perdra le prix. Le Commanditaire pourra, à sa seule et absolue discrétion, (i) tirer au sort un autre participant admissible avec qui il pourra tenter de communiquer et qui, à son tour, sera soumis aux mêmes règles de qualification, ou (ii) ne pas sélectionner de nouveau gagnant.

- **10.** Le Commanditaire du concours se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de modifier le Concours en tout temps, sous réserve de l'approbation de la Régie, s'il détermine que, pour quelque raison que ce soit, le Concours ne peut se dérouler comme planifié au départ ou pour toute autre raison qui compromettrait l'équité ou l'intégrité du Concours.
- 11. Le nom de la personne gagnante du prix pourra être transmis par la poste à toute personne qui en fera la demande, en joignant une enveloppe affranchie à son envoi. Les demandes doivent être adressées à Uniprix / Concours Événement exclusif Maybelline-Essie / 5000, boul. Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1S 3G7 À l'attention de : Service Marketing
- **12.** En cas de divergence entre la version anglaise et la version française de ces règlements, les règlements de langue française prévalent. En cas de divergence entre une version imprimée de ces règlements et la version disponible en ligne sur le site Uniprix, les règlements disponibles sur le site Uniprix.com prévalent.
- **13.** Les règlements du concours sont disponibles à la section Concours du site internet www.uniprix.com pendant les six (6) mois suivant la date du tirage.
- 14. En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité le Commanditaire, le Fournisseur du prix, toute compagnie, société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à l'un de ceux-ci, leurs agences de publicité et de promotion, leurs employés, représentants et mandataires et toute autre personne impliquée de près ou de loin avec le présent concours (les « bénéficiaires ») relativement au mauvais fonctionnement de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défaillante, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur ou tout réseau et qui peut limiter pour toute personne la possibilité de participer au concours ou l'en empêcher. Les bénéficiaires se dégagent aussi de toute responsabilité pour tout dommage ou toute perte pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel, et par la transmission de toute information visant la participation au concours. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les bénéficiaires ne garantissent d'aucune façon que le site uniprix.com, ainsi que tout autre site lié au concours, le cas échéant, sera accessible ou fonctionnel sans interruption pendant la durée du concours ou qu'il sera exempt de toute erreur.
- 15. En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité les bénéficiaires pour tout dommage qu'elle pourrait subir et renonce à tout jamais à réclamer aux bénéficiaires toute compensation ou intenter contre les bénéficiaires toute action ou invoquer toute cause d'action de quelque nature que ce soit, en lien avec (i) sa participation ou tentative de participation au concours, (ii) toute interruption ou mauvais fonctionnement des

services postaux qui retarderaient ou empêcheraient la livraison du prix une fois qu'il a été expédié par le Fournisseur du prix, ou (iii) de l'acceptation ou de l'utilisation de son prix.

- **16.** Les règlements du concours sont disponibles à la section Concours du site internet www.uniprix.com pendant les six (6) mois suivant la date du tirage.
- **17.** Le participant sélectionné pour le prix reconnaît qu'à compter de la remise du prix, les obligations liées à celui-ci deviennent la responsabilité des fournisseurs de services et de produits composant le prix.
- **18.** Groupe L'Oréal, ses divisions, filiales et compagnies affiliées ne sont pas impliquées de quelque façon que ce soit dans la gestion ou l'administration du présent concours.
- **19.** Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

ANNEXE A
Succursales Uniprix participant au concours Événement exclusif Maybelline-Essie

Adresse	Ville	Cd Post	Téléphone
277, boul. Saint-Jean	Pointe-Claire	H9R 3J1	514 695-1122
385, boul. Sainte-Madeleine	Trois-Rivières	G8T 3M6	819 376-6333
7777, boul. Guillaume-Couture	Lévis	G6V 6Z1	418 835-6666
701, boul. Thibeau	Trois-Rivières	G8T 7A2	819 378-4549
400, boul. du Séminaire Nord	Saint-Jean-sur-Richelieu	J3B 5L2	450 348-3787
4551, rue Foster, C.P. 59	Waterloo	JOE 2NO	450 539-2747
122, rue Notre-Dame	L'Épiphanie	J5X 2V7	450 588-2551
504, rue Principale	Saint-Zotique	JOP 1Z0	450 267-3518
6780, boul. Joseph Renaud	Montréal	H1K 3V4	514 352-1340
511, rue Hériot	Drummondville	J2B 7R3	819 477-3777
279-B, boul. Cartier	Laval	H7N 2J1	450 629-1933
795, boul. d'Iberville	Saint-Jean-sur-Richelieu	J2X 4S7	450 347-2000
1100, avenue Larue	Québec	G1C 6H4	418 667-3366
6261, boul. des Laurentides	Laval	H7H 2V3	450 628-4555
569, boul. Richelieu	Richelieu	J3L 4Y3	450 658-3353
800, boul. Chomedey	Laval	H7V 3Y4	450 682-7711
142-A, 25e Avenue	Saint-Eustache	J7P 2V2	450 472-4800
341, rue Saint-Georges	Saint-Jérôme	J7Z 5A8	450 438-1223
8325, rue Notre-Dame Est	Montréal	H1L 3L2	514 353-2010
214, boul. Cité des Jeunes	Gatineau	J8Y 6S8	819 772-1202
214, rue Papineau	Joliette	J6E 2K7	450 759-1288
343, rue Saint-Jacques	Napierville	JOJ 1LO	450 245-3383
620, avenue de Buckingham	Gatineau	J8L 2H5	819 986-6000
509, rue Arthur Sauvé	Saint-Eustache	J7P 4X4	450 473-4169
610, rue King Est	Sherbrooke	J1G 1B8	819 569-9251
939, boul. Albiny Paquette	Mont-Laurier	J9L 3J1	819 623-6131
550, chemin Kipawa	Témiscaming	JOZ 3RO	819 627-3373
4, rue Saint-Vincent	Sainte-Agathe-des- Monts	J8C 2A4	819 326-0422
2235, rue Galt Ouest	Sherbrooke	J1K 1K6	819 569-9349
126, rue Hériot	Drummondville	J2C 1J8	819 472-1121
200, promenade du Portage	Gatineau	J8X 4B7	819 771-7439

320, boul. Leclerc	Granby	J2G 1V3	450 372-0814
872, montée Sainte-Thérèse	Saint-Jérôme	J5L 2L1	450 436-1101
290, rue Saint-Laurent	Louiseville	J5V 1K3	819 228-5581
711, boul. Sainte-Geneviève	Saguenay	G7G 4Z4	418 549-9544
914, rue Maloney Est	Gatineau	J8P 1H5	819 663-2727
3751, boul. du Royaume	Saguenay	G7X 1Y6	418 547-3689
171, avenue Grand Pré	Bonaventure	G0C 1E0	418 534-4488
40, rte. du Président-Kennedy	Lévis	G6V 6C4	418 835-3300
503, 3e Rue	Chibougamau	G8P 1N8	418 748-2606
3575, avenue du Parc	Montréal	H2X 3P9	514 849-6176
200, boul. Brien	Repentigny	J6A 7E9	450 654-2278
3131, chemin Côte Vertu	Montréal	H4R 1Y8	514 332-1462
101, rue Albert	Cowansville	J2K 2W4	450 263-2666
5300, boul. Saint-Laurent	Sainte-Catherine	J5C 1A8	450 635-1234
395, rue Jacques Cartier Sud	Saint-Jean-sur-Richelieu	J3B 7T1	450 347-0361
4400, Côte Rosemont	Trois-Rivières	G8Y 0A5	819 378-0303
1615, boul. Jacques Cartier E.	Longueuil	J4M 2X1	450 468-5040
1, boul. Samson	Laval	H7X 3S5	450 689-8181
12-4520, boul. des Récollets	Trois-Rivières	G9A 4N2	819 375-9686
40, Avenue Doucet	Mont-Joli	G5H 0B8	418 775-4314
330, boul. l'Ange Gardien	L'Assomption	J5W 1S3	450 589-4767
880, montée Masson	Mascouche	J7K 2L7	450 966-0200
1850, rue King Est	Sherbrooke	J1G 5G6	819 564-2101
4672, boul. Saint-Martin Ouest	Laval	H7T 2Y2	450 681-8888
333, Avenue de la Cathédrale	Rimouski	G5L 5J5	418 732-3020
13 900, chemin Saint Simon	Mirabel	J7N 1P3	450 432-1888
865, boul. Saint-Joseph	Roberval	G8H 2L8	418 275-4444
80, boul. Renard Est	Gaspé	G4X 5H8	418 269-3351
1400, Chemin de Saint-Jean	La Prairie	J5R 2L7	450 444-6229
2845, Avenue Saint-David	Québec	G1C 0J3	418 666-8888
5388, rue Bélanger Est	Montréal	H1T 1E3	514 721-4904
5125, boul. Cousineau	Longueuil	J3Y 3K7	450 676-1857
2801, boul. des Promenades	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	JON 1P0	450 974-7777
A101-82, boul. de Bromont	Bromont	J2L 2K3	450 534-5534
1920, 105e Avenue	Shawinigan	G9P 1N4	819 537-1869
611, 1ère Rue	La Pocatière	GOR 1ZO	418 856-3094
904, rue Principale Ouest	Magog	J1X 2B6	819 843-5003
15, boul. Montcalm Nord	Candiac	J5R 3L4	450 659-5426
2828, rue De Lyon	Longueuil	J4L 3R2	450 670-3500
39A, rue des Oblats Nord	Ville-Marie	J9V 1H9	819 622-1212

248, rue Saint-Joseph	Saint-Raymond	G3L 1J3	418 337-2238
555, boul. Ste-Adèle	Sainte-Adèle	J8B 1A7	450 229-2917
980, Avenue du Palais	Saint-Joseph-de-Beauce	G0S 2V0	418 397-5768
78,A rue Principale	Saint-Antonin	G0L 2J0	418 605-1545
4770, Route Sainte-Geneviève	Québec	G2B 4P1	418 845-2111
3440, ch. des Quatre Bourgeois	Québec	G1W 4T3	418 653-6171
905, boul. René-Lévesque Ouest	Québec	G1S 1T7	418 683-3631
1150, boul. Lebourgneuf	Québec	G2K 0A9	418 622-7212
101, boul. Taché Ouest	Montmagny	G5V 3T8	418 248-8191
1801, 3e Avenue	Val-d'Or	J9P 5K1	819 874-7333
784, rue Saint-Paul	Saint-Rémi	JOL 2LO	450 992-1991
1048, boul. Vachon Nord	Sainte-Marie	G6E 1M5	581 224-8484
5375, boul. Grande Allée	Brossard	J4Z 3G8	450 286-1777
3525, boul. Saint-Joseph	Drummondville	J2B 0H3	819 850-0568
430, Avenue Larivière	Rouyn-Noranda	J9X 4J1	819 797-0500
14650, boul. Lacroix	Saint-Georges-de-Beauce	G5Y 7G8	418 228-2003
3714, boul. Taschereau	Longueuil	J4V 2H8	450 672-9730
210, chemin d'Aylmer	Gatineau	J9H 1A2	819 684-6594
1332, boul. Wallberg	Dolbeau-Mistassini	G8L 1H1	418 276-0574
825, rue Saint-Laurent Ouest	Longueuil	J4K 2V1	450 677-2876
338, rue Saint-Jacques	Granby	J2G 3N2	450 372-4447
3469, boul. Saint-François	Saguenay	G7X 2W5	418 542-6140
1, rue Quintal	Charlemagne	J5Z 1V8	450 581-4540
1830, Avenue Industrielle	Québec	G3K 1M4	418 915-5551
1038, boul. Saint-Joseph	Valcourt	JOE 2LO	450 532-2233
222-G, chemin du Lac Millette	Saint-Sauveur	JOR 1R3	450 227-8451
200, boul. d'Anjou	Châteauguay	J6K 1C5	450 691-0201
1271, boul. Jolibourg	Laval	H7Y 1Z8	450 689-1043
7, rue de l'Aqueduc	Victoriaville	G6P 1L4	819 604-7744
459, boul. Saint-Germain	Rimouski	G5L 3P2	418 724-0813
13 170, rue Sherbrooke Est	Montréal	H1A 4B1	514 645-2381
1190, boul. Louis XIV	Charlesbourg	G1H 6P2	418 614-2554
500-102, Avenue Daigneault	Chandler	G0C 1K0	418 689-3711
609, boul. Henri-Bourassa Est	Montréal	H2C 1E3	514 303-4900
72, rue Châteauguay	Huntingdon	J0S 1H0	450 264-5347
832-A, boul. du Curé Labelle	Blainville	J7C 2K6	450 818-8070
103-2033, rue Principale	Sainte-Julie	J3E 1W1	450 922-1030
126-1700, ch. du Fer à Cheval	Sainte-Julie	J3E 1G2	450 649-3016
933, avenue du Pont Sud	Alma	G8B 2V5	418 662-5342
3708, boul. Saint-Jean	Dollard-des-Ormeaux	H9G 1X1	514 620-9160

39, montée de Sandy Beach	Gaspé	G4X 2A9	418 368-3341
990, rue de Saint-Jovite	Mont-Tremblant	J8E 3C1	819 425-2305
113, rue Saint-Pierre	Saint-Constant	J5A 0M3	450 632-2730
1445, rue Victoria	Saint-Lambert	J4R 1R5	450 671-3505
725, rue de Roxton	Acton Vale	J0H 1A0	450 546-2522
2300, boul. Du Millénaire	Saint-Basile-le-Grand	J3N 1T8	450 441-4949
466, boul. Sir Wilfrid-Laurier	Mont-Saint-Hilaire	J3H 6K3	450 813-3165
13 170, rue Sherbrooke Est	Montréal	H1A 4B1	514 645-2381
255, 3e rue Est	La Sarre	J9Z 3N7	819 333 3383
2100, rue Bagot	La Baie	G7B 3Z3	418 544 7336
400 avenue Champlain	Disraeli	GON 1EO	